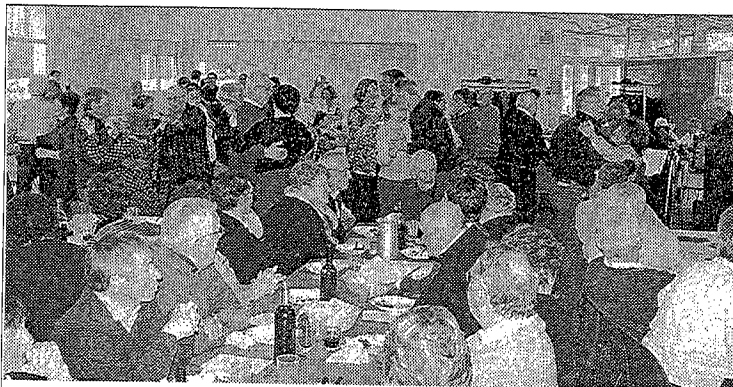


28/01/2009

MAZÈRES-LEZONS • Repas du C.C.A.S

Les aînés mènent la danse



Gérard Avril et son orchestre ont fait danser les convives. (Photo PP°)

Tradition un peu bousculée pour le déjeuner qu'avait offert le CCAS aux 170 aînés de la commune. Tout d'abord changement de jour puisque ce repas a eu lieu le dimanche puis changement de lieu puisqu'il s'est déroulé dans la salle Marcelle Courtois, un endroit plus spacieux que la cantine scolaire qui a permis à tous les invités de danser avec l'orchestre de Gérard Avril. Au tout début de la réunion Mme le Maire a pris la parole pour expliquer la première vocation du CCAS qui consiste à se pencher sur le cas des personnes qui connaissent des difficultés.

Elle a fait part des méthodes de fonctionnement, puis elle a présenté les personnes qui en assurent sa gestion. Elle a souhaité prompt rétablissement à Mme Malasi membre du CCAS qui a été hospitalisée. Monique Sémavoine a fait également savoir que le CCAS avait eu au cours de l'année, deux autres missions : organiser un voyage comme ce fut le cas dans la

Haute Lande, à l'écomusée de Marquèze en octobre dernier, puis offrir comme ce jour, un repas de début d'année. Pour l'organisation et pour la préparation de ce déjeuner un partenariat a été conclu entre le comité des fêtes, son président J.L Berducq, et le CCAS. Avec toute l'équipe, un groupe de cuisiniers s'est mis au travail et a été vivement remercié pour le bon menu qui avait été concocté : Pierre Philippe, Rémi, Pierre et Jean Marc. Mme Sémavoine a eu par la suite une pensée pour les absents et pour Mme Chabres qui vient de fêter son 100 anniversaire le 30 novembre dernier. Après avoir adressé ses vœux, Mme le Maire a laissé la parole à J L Berducq. Un concours de tartes aux pommes a été organisé et 24 concurrents ont participé. Un jury a désigné les 5 vainqueurs qui se sont vu remettre des cadeaux. Au classement, 1ère Mme Aléa, 2e Mme Coulombié, 3e Mme Manotte, 4e Mme Zapata et 5e Mme Fassy